



## **PROLONGATION EXCEPTIONNELLE DU RÉGLEMENT DE LA CAMPAGNE SÉNIORS**

**01/05/2019 - 31/05/2019**

### **ARTICLE 1 - L'OFFRE DE BIENVENUE SANTÉ**

#### **ARTICLE 1.1 : OFFRE**

1 mois de cotisation offert pour toute nouvelle souscription à un contrat santé individuel de la gamme Attitude. Le mois offert prend la forme d'une réduction de cotisation.

#### **ARTICLE 1.2 : BÉNÉFICIAIRE**

Cette offre s'adresse à toute personne physique, résidant en France métropolitaine, majeure et affiliée à un régime d'assurance maladie obligatoire en France.

#### **ARTICLE 1.3 : MODALITÉS D'ADHÉSION**

Cette offre est valable pour toute nouvelle souscription effectuée entre le 01/05/2019 et le 31/05/2019 (le cachet de la Poste faisant foi). La promotion est réservée aux nouveaux adhérents de Solimut Mutuelle de France souscrivant leur contrat dans l'une des agences de Solimut Mutuelle de France participantes, listées à l'article 3, ou via le service d'adhésion à distance (email/courrier/téléphone), ou via l'adhésion en ligne.

#### **ARTICLE 1.4 : EXCLUSIONS**

La promotion est réservée exclusivement aux nouvelles adhésions, sans antécédent de contrat en cours, ou résilié en 2018 ou 2019, ou radié pour défaut de paiement.

### **ARTICLE 2 - L'OFFRE DE BIENVENUE PRÉVOYANCE**

#### **ARTICLE 2.1 : OFFRE**

1 mois de cotisation offert pour toute nouvelle souscription à un contrat de Prévoyance Prévoir'Obsèques. Le mois offert prend la forme d'une réduction de cotisation.

#### **ARTICLE 2.2 : BÉNÉFICIAIRE**

Cette offre s'adresse à toute personne physique, résidant en France métropolitaine, majeure et affiliée à un régime d'assurance maladie obligatoire en France.

#### **ARTICLE 2.3 : MODALITÉS D'ADHÉSION**

Cette offre est valable pour toute nouvelle souscription effectuée entre le 01/05/2019 et le 31/05/2019 (le cachet de la Poste faisant foi). La promotion est réservée nouveaux adhérents de Solimut Mutuelle de France souscrivant leur contrat dans l'une des agences de Solimut Mutuelle de France participantes, listées à l'article 3, ou via le service d'adhésion à distance (email/courrier/téléphone), ou via l'adhésion en ligne.

#### **ARTICLE 2.4 : EXCLUSIONS**

La promotion est réservée exclusivement aux nouvelles adhésions, sans antécédent de contrat en cours, ou résilié en 2018 ou 2019, ou radié pour défaut de paiement.

### **ARTICLE 3 - LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION**

Les adhésions par téléphone peuvent être réalisées au 0 800 13 2000 (service accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h30 ou le samedi de 9h à 12h45) et doivent intervenir avant la date limite de l'offre. Les adhésions par courrier doivent être adressées à l'adresse suivante : LIBRE RÉPONSE N°11420-13359 Marseille CEDEX 10, avant la date limite de l'offre ; le cachet de la Poste faisant foi.

Les adhésions peuvent également être effectuées en ligne sur le site internet [www.solimut-mutuelle.fr](http://www.solimut-mutuelle.fr), consécutivement à une demande de devis, et confirmées par une signature électronique avant le 31/05/2019.

Les jours et horaires d'ouverture des agences participant à l'opération sont disponibles sur le site [www.solimut-mutuelle.fr](http://www.solimut-mutuelle.fr) dans la rubrique « Nos agences ».

**Liste des agences participantes :** Marseille La Rose - Marseille La Canebière - Marseille St Louis - Marseille Belle de Mai - Marseille Castellane - Marseille Paul Paret - Marseille La Feuilleraie - Marseille CDS Hambourg - Marseille Le Port - Marseille Château Gombert - Marignane - CDS Vitrolles - CDS Berre - Salon de Provence - Avignon - Istres - Port St Louis - Port de Bouc - Nîmes - Bagnols sur Ceze - Fos sur Mer - La Ciotat - La Seyne sur Mer - Cannes La Bocca - Menton - Nice Centre - Nice Pasteur - Nice CDS Pierre Sola - Aix en Provence - Toulon - Aubagne - Ollioules CDS Malartic - Carros - Gardanne - Echirolles Vialex - Le Cheylard - St Etienne de Fontbellon - Annonay - Le Teil - Tournon - Oyonnax - Bourg en Bresse - Pays du Mont Blanc - Lyon Bellecour - St Priest (hors 525e mutuelle) - Vienne - Villefontaine - Roussillon - Dijon - Nevers - Chalon sur Saône - Le Creusot - Macon - Dole - Paray le Monial - Cahors - Brive - Agen - Figeac - service adhésion à distance (email/téléphone) - adhésion en ligne.

Solimut Mutuelle de France se réserve le droit de refuser toute adhésion qui ne respecterait pas les conditions mentionnées au sein du présent règlement.